



Le mot du maire...



Marcilléennes, Marcilléens,
L'été s'est fait attendre, alors que nous sommes déjà au mois de juin, période dense qui marque la fin de l'année scolaire, et le début des vacances estivales. A l'heure où j'écris ces lignes, le centre-bourg se refait un lifting, et les conditions de stationnement sont perturbées. Un petit effort est demandé, pour les riverains et pour les clients des commerces.

Fin juin, le château en pleine restauration, va ouvrir partiellement. Vous pourrez découvrir les tours et l'étang, comme probablement, personne ne les a jamais vues. Seules les douves autour de l'édifice, dans la zone de travaux, ne seront pas accessibles. L'accès se fera par le portail sud au niveau du chemin qui longe l'étang.

Les 20 et 27 juin, nous prendrons le chemin des urnes afin d'élire nos conseillers départementaux et régionaux. Deux bureaux de vote distincts seront installés dans la salle polyvalente, pour garantir la bonne tenue des deux scrutins et assurer le respect du protocole sanitaire.

Le centre de loisirs va rouvrir ses portes cette année, du 8 au 30 juillet, à l'école Louise Bellays, sous la direction de Crocq-Vacances, et avec l'appui logistique de l'ESCALE.

Le 9 mai, s'est tenue la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, au monument aux morts. Etant donné que le quotidien Ouest-France n'a pas jugé utile de diffuser l'article qui leur avait été transmis, vous pourrez en prendre connaissance sur cette page.

La vaccination bat désormais son plein, et toutes les tranches d'âge, peuvent désormais, se faire vacciner. Il faut insister et s'armer d'un peu de patience pour prendre rendez-vous sur les sites* et obtenir le précieux sésame.

Par ailleurs, je vous informe que le préfet d'Ille et Vilaine a prolongé le port du masque obligatoire en extérieur jusqu'au 30 juin.

* Sites de vaccination : Maiia à RETIERS, DOCTOLIB, Vite Ma Dose

Le maire, Laurent DIVAY

Commémoration du 8 mai 1945 à Marcillé-Robert

Ce dimanche 9 mai, au monument aux morts, s'est déroulée la commémoration de la victoire du 8 mai 1945. La cérémonie s'est tenue, en petit comité, en présence du maire, Laurent DIVAY, du président de la section, Joseph COLAS, ainsi que des deux portes drapeaux et quelques vétérans de guerre. Une messe a été célébrée, pour les anciens combattants disparus cette année, avant le dépôt d'une gerbe sur le monument aux morts.



Annonce cours de YOGA

Mme Julie BEIS, propose une activité hebdomadaire de cours de Yoga à compter de septembre 2021. Avant la mise en place, et afin de sonder la population sur la faisabilité de cette activité, Julie donnera un cours d'essai gratuit sur le terrain des sports, le mardi 22 juin de 20h00 à 21h15. Réservez dès maintenant votre séance en appelant Julie au : 07 86 55 43 30. Il est conseillé d'apporter son tapis de sol si vous en avez un.



PROCURATION : ELECTIONS DU 20 ET 27 JUIN

Il est désormais plus simple d'établir une procuration. Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice, **Maprocuration**, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne.

Validité des procurations établies pour les 13 et 20 juin

Les procurations établies en vue des scrutins initialement prévus les 13 et 20 juin restent valables pour les scrutins des 20 et 27 juin.

Ainsi :

- les procurations établies pour les 13 et 20 juin sont valables pour les 20 et 27 juin
- les procurations établies pour le second tour initialement prévu le 20 juin sont valables pour le premier tour du 20 juin
- les procurations établies pour le premier tour initialement prévu le 13 juin, ainsi que les procurations établies pour un an mais qui expirent avant le 20 juin ne sont pas valables.



Secrétaire de séance : RESTIF Benjamin

Finances : Acquisition d'un nouveau véhicule

Le Conseil municipal :

➤ **DÉCIDE** d'acquiescer ce véhicule au prix de 1 790 € auprès du garage DOUARD.

Finances : Décision modificative n°2

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

➤ **DÉCIDE** de procéder aux ajustements proposés ci-dessous

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2313-37 : BOULANGERIE	0,00 €	77 175,97 €	0,00 €	0,00 €
R-2031-37 : BOULANGERIE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	77 175,97 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	77 175,97 €	0,00 €	77 175,97 €
D-2031-101 : Salle polyvalente	1 790,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	1 790,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2182-35 : SERVICE TECHNIQUE	0,00 €	1 790,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	1 790,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	1 790,00 €	78 965,97 €	0,00 €	77 175,97 €
Total Général		77 175,97 €		77 175,97 €

Finances : Fixation du montant des nouveaux loyers du Cabinet Médical

Le conseil municipal, à l'unanimité,

➤ **DÉCIDE** de fixer le loyer mensuel des deux cabinets à :
200 € pour le cabinet infirmier
300 € pour le cabinet d'ostéopathie

Ressources humaines : Participation à la prévoyance maintien de salaire

Le conseil municipal, à l'unanimité

➤ **PORTE** la participation à hauteur de 20% de la cotisation mensuelle à compter du 1^{er} juin 2021 dans le cadre d'une procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents

Ressources humaines : Fixation de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **DÉCIDE** d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.) en faveur des agents susceptibles de les percevoir, dès lors que l'emploi occupé implique la réalisation effective d'heures supplémentaires et que le travail supplémentaire réalisé n'a pas fait l'objet d'une compensation sous la forme d'un repos compensateur, décidée expressément par l'autorité territoriale.

Communication : Choix du prestataire pour la réalisation du logo

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

➤ **DÉCIDE** de suivre l'avis de la commission "Communication" en retenant la société de Monsieur CORGNE

Enfance-Jeunesse : Mise en place d'une convention sur la participation aux frais de fonctionnement des écoles entre la mairie de VISSEICHE et la mairie de MARCILLÉ-ROBERT

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

➤ **DÉCIDE** de mettre en place une convention pour fixer les principes d'étalement pour le versement de la participation aux frais de fonctionnement des années 2015/2016 à 2019/2020.

Enfance-Jeunesse : Subvention à la mairie de VISSEICHE dans le cadre de l'accueil mercredi

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **ACCORDE** une subvention de 740 € à la commune de VISSEICHE pour l'accueil Mercredi.

Travaux : Avenant n°1 dans le cadre de l'étude d'urbanisme et de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation d'un lotissement d'habitations

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

➤ **ACCEPTÉ** l'avenant proposé par l'Atelier du Marais d'un montant de 4 390 € 44 H.T. (5 268 € 53 TTC)

Urbanisme : Approbation de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **DÉCIDE** d'approuver la modification simplifiée n°1 du PLU telle qu'elle a été présentée.

Administration générale : Archivage des registres d'État-civil antérieurs à 1902

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **DÉCIDE** de demander aux Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine de prendre en charge gratuitement l'archivage des registres antérieurs à 1902 pour une conservation optimale

Envoyez vos articles pour le Marcillé-Infos du mois de JUILLET—AOÛT avant le **28 juin 2021**

Recevez le Marcillé-Infos par mail en envoyant vos coordonnées

communication@marcille-robotert.bzh

LA MÉDIATHÈQUE



Animation « La tête dans les histoires » pour les 3-6 ans

L'animation « La Tête dans les histoires » accueille les enfants de 3 à 6 ans et leurs parents à la médiathèque. Fanny, de l'association Histoires de Grandir, anime la séance de lectures adaptées pour les enfants. La participation des enfants inscrits à la garderie est possible.

Le mardi 8 juin, de 17h à 17h30

Animation gratuite

Sur réservation, nombre de places limité



La Caravane Ensorcelée : projection de courts-métrages d'animation – Séances tous publics

Dans le cadre de sa résidence de 3 ans au sein du territoire de la Roche aux Fées, l'AFCA (l'Association Française du Cinéma d'Animation) propose la venue de la Caravane Ensorcelée, mini-salle de projection qui sera installée le mardi 22 juin près de la médiathèque. A travers les courts-métrages proposés, vous pourrez découvrir un univers artistique, un réalisateur, une technique ou tout simplement vous divertir et vous évader.

Le mardi 22 juin, de 16h à 18h - Séances tous publics

En flux libre, pendant 10 à 30 minutes

Animation gratuite

LE CLUB BON ACCUEIL

« Reprise des activités du Club

Les rendez-vous du Mardi du Club devraient pouvoir reprendre en juillet, dès que la salle polyvalente sera libérée par l'école.

Les activités en extérieur (palets, boules...) sont autorisées, avec port du masque et respect des gestes barrières. Les intéressés peuvent me contacter pour leur mise en place.

L'activité bowling devrait aussi reprendre très prochainement. Le délégué Gémouv du secteur de Retiers (Didier LORON) est en charge de prendre contact avec le Bowling de Vitré, pour en connaître les modalités.

Pour prendre date...

Les concours de palets redémarre sur le site du Parc d'Exposition de RETIERS.

Lundi 14 Juin : organisation club de RETIERS

Lundi 21 Juin : organisation club de MARCILLE

Lundi 28 Juin: organisation club d'ESSE

Lundi 05 Juillet: organisation club de THOURIE

Marcel JAMOIS

DISTRIBUTION des sacs jaunes 2021



La semaine 26
soit du 28 juin au 4 juillet

AUTRES INFORMATIONS

ESPACE DE VIE SOCIALE CROCQ' VACANCES
12, Rue Pasteur / 35240 Retiers
02.99.43.69.27 / evscrocqvacances@gmail.com



L'EVS Crocq'Vacances ouvre un accueil de loisirs à Marcillé – Robert du 8 juillet au 30 juillet 2021.

Les enfants de 3 ans à 11 ans (3 ans révolus ou scolarisés jusqu'au CM2 / passage en 6ème) seront accueillis à l'école publique de 7h30 à 18h30, votre enfant peut être inscrit à la journée complète avec repas, la demi-journée sans repas ou la demi-journée avec repas. Les enfants de l'accueil de loisirs partiront à la Chasse aux Légendes, (créer un kit d'enquêteur, chasser le yeti, fabriquer un vaisseau pour rencontrer les Aliens, déchiffrer des messages secrets) quelques sorties sont prévues (Zoo de Branféré, Les Jardins de Brocéliande). Des séjours sont également prévus pour les plus de 6 ans (séjour poney pour les 6/7 ans à Guignen, multisports aventure pour les 8/10 ans à l'île aux Pies, multisports passerelle à l'île aux Pies pour les 11 ans). Les bulletins d'inscription sont à télécharger sur notre site internet (evscrocqvacances.com) ou à retirer à la mairie de Marcillé-Robert.

Les rendez-vous sont à prendre pour l'inscription à partir du 14 juin pour les familles fréquentant le centre toute l'année et à partir du 21 juin pour toutes les autres familles. Vous devez venir avec le dossier rempli pour le rendez-vous et l'ensemble des pièces justificatives (aucune photocopie ne sera faite sur place).

La directrice, Brigitte LEGENDRE

ECOLE PRIVÉES RPI STE MARIE & ST PIERRE

Petit retour sur les mois d'avril et de mai...

- Atelier Plantations :

Le mardi 27 avril, tous les élèves du RPI se sont rendus dans l'espace vert de l'école Ste Marie afin de réaliser des plantations de pommes de terre. Deux parents d'élèves étaient présents afin d'animer ces ateliers plantations. « Après avoir passé le motoculteur, nous avons creusé un trou de 10 cm avec une binette, cela s'appelle le sillon. » (Noéline)

« Nous avons planté les pommes de terre avec des germes le long du cordeau. » (Malo)

« Puis nous avons recouvert les pommes de terre à l'aide d'un râteau. » (Louise)

Ce temps en plein air fut très apprécié par l'ensemble des élèves. Les pommes de terre poussent de jour en jour. La récolte est prévue pour le mois de septembre.



- Spectacle « Les Gobeurs d'Enclume » :

Dans le cadre du Festival désARTiculé, les élèves de GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2 ont assisté le mardi 18 mai au spectacle « Les Gobeurs d'Enclume ». Ce fut l'occasion de découvrir le théâtre d'improvisation.

- Cycle de Baseball en anglais :

Les élèves de CM1-CM2 ont débuté leur cycle de Baseball. Ces séances sont l'occasion de découvrir une nouvelle pratique sportive et de perfectionner son anglais.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au sein du RPI pour la rentrée de septembre 2021, je vous invite à me contacter par mail aux adresses suivantes :

eco35.st-pierre.visseiche@enseignement-catholique.bzh
eco35.ste-marie.marcille-robot@enseignement-catholique.bzh
ou par téléphone au 02 99 43 69 07.



Ecole Sainte Marie
28 rue des Bas Gasts
35240 Marcillé-Robert

Ecole Sainte Pierre
4 rue de la Corbinais
35130 Visseiche

Malgré une météo versatile, les spectacles du festival désARTiculé ont commencé pour les écoles de Moulins et Marcillé-Robert, avec la [Cie Qui s'y Colle](#) !

Nous sommes très très content-es que reprenne le spectacle vivant ! Prochain arrêt: les collèges de La Guerche et Retiers avec la [Collective Ces Filles-Là](#) début juin (représentations et ateliers culturels).

Pour nous soutenir et soutenir la Culture ici comme ailleurs, n'hésitez pas à [adhérer sur Helloasso](#) (ou à nous envoyer votre participation à l'adresse postale "La Métrie, 35680 - Moulins)

Vive les Arts de la Rue! Vive le spectacle vivant!
Retrouvez toutes les infos sur www.ruedesarts.net !

L'équipe de Rue des Arts



Congés d'été :
du samedi 10/07 au dimanche 18/07
et du samedi 31/07 au dimanche 15/08

Sar' Coiff

Pensez à prévoir vos rendez-vous, par téléphone ou sms au 06 59 90 02 19 ou 02 23 08 73 60.
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 14h00 à 18h30.

LES EPHÉMÈRES

Du 11 juin au 24 juillet 2021
à Marcillé-Robert (35240)

GRATUIT

MARCHÉS, CONCERTS, SPECTACLES...

LES VENDREDIS DÈS 17H :
Marché de producteurs + buvette

LES DIMANCHES DÈS 12H :
Spectacles, concerts, animations + buvette et barbecue à disposition

www.laminoterie.bzh
La Minoterie - Marcillé Robert

Réouverture de La Fabrique aux particuliers

A partir du Mercredi 19 Mai
POUR PRÉPARER MA VENUE

Je renouvele mon adhésion pour l'année civile 2021 en paiement en ligne via l'espace adhérent www.lafabrique-rocheauxfees.fr ou par CB sur place

L'adhésion pour un particulier permet d'accéder à La Fabrique Amanlis le Mercredi de 14h à 20h et La Fabrique Janzé les Mardi/Jeu/Vendredi de 16h à 19h

Je réserve mon créneau en ligne via l'espace adhérent ou par mail/téléphone

Le nombre d'usagers à La Fabrique est limité à 5 adhérents en simultanée. Des créneaux de 2h à 3h de présence sont proposés à la réservation. Les adhérents n'ayant pas réservés ne seront accueillis qu'en fonction des places disponibles.

Le port du masque est obligatoire, en complément du respect des gestes barrières

FabManager : Antoine TABEL - 07 84 00 15 71 - lafabrique@rafcom.bzh
www.lafabrique-rocheauxfees.fr - [Facebook](https://www.facebook.com/lafabrique-rocheauxfees) - [Instagram](https://www.instagram.com/lafabrique-rocheauxfees) - [YouTube](https://www.youtube.com/channel/UCk5EXQUdFp7)

Habitants et acteurs culturels de Roche aux Fées Communauté

La Culture [pour vous?]

Enquête sur vos pratiques culturelles

www.rafcom.bzh Jusqu'au 20 juin

Retrouvez le questionnaire en ligne !

Etude de projet concernant la création d'un service vélo (location, réparation...) sur Roche aux Fées Communauté. Nous vous invitons à répondre au questionnaire sur <https://forms.office.com/r/k5EXQUdFp7>
Temps de réponse estimé : 5 min maximum.
La date limite de réponse est le 10 juin 2021
Le retour des habitants est important et plus il y aura de réponses, plus les données seront représentatives des besoins concernant l'offre du vélo sur le territoire.